

La vague des « cleantechs » entraîne les capital-risqueurs vers des entreprises plus matures

Les capital-risqueurs déplacent le curseur vers l'aval afin de financer le développement de sociétés et de technologies plus matures, la crise financière n'étant pas la seule cause de cette migration. Une tendance de fond particulièrement marquée dans le secteur porteur des « cleantechs ».

La douche froide qui s'abat sur la planète financière rendrait-elle les investisseurs frileux au risque au point de se réfugier de plus en plus dans le capital-développement ? La question n'est pas aussi tranchée et les raisons de fond de cette tendance sont plus subtiles. « Certains acteurs du "venture" s'orientent effectivement vers des sociétés plus matures mais d'autres se repositionnent, au contraire, sur les très jeunes entreprises qui ont besoin d'un financement en amorçage », relativise Grégory Sabah, directeur des études de l'Association française des investisseurs en capital (Afic).

Un avis partagé par Antoine Colboc, responsable de l'activité capital-risque de Crédit Agricole Private Equity, qui l'exprime en d'autres termes : « Je pense que le "venture" s'est élargi des deux côtés. On est tiré vers l'amorçage par les incitations fiscales liées à l'ISF et vers le haut par la maturité du marché du capital-risque qui, en l'espace de dix ans, a financé un pool d'entreprises qui relèvent aujourd'hui plus du capital-développement, quand elles sont en quête d'un relais financier. »

Mais tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde. « Notre conviction est que le capital-risque n'est pas le même métier que le capital-développement. Il y a d'ailleurs très peu d'acteurs pour une forte demande, car de nombreuses PME sont aujourd'hui dépendantes d'un financement », souligne Hervé Schnicke, président du directoire de XAnge Private Equity. C'est la raison pour laquelle l'investisseur a lancé le fonds XExpansion, bouclé l'an dernier à 50 millions d'euros, qui lui donne les moyens d'accompagner avec une équipe dédiée les sociétés sur le chemin de la croissance.



Le développement du secteur des énergies renouvelables favorise le capital-développement.

En revanche, il est indéniable que le développement du secteur des énergies renouvelables, plus globalement des « cleantechs », vire à la lame de fond qui entraîne les acteurs du « venture » vers le capital-développement. « Notre objectif est de faire en sorte que les sociétés dont nous sommes actionnaires et qui présentent des courbes de croissance très importantes dépassent rapidement le seuil de la rentabilité », explique Serge Savasta, responsable de l'activité énergies renouvelables de Crédit Agricole Private Equity.

Boom des nouvelles énergies

La Banque verte s'est dotée d'un bras armé, le fonds Capenergie, qui a déjà investi plus de la moitié de l'enveloppe de 109 millions récoltés l'an dernier. Et les besoins en financement peuvent atteindre des niveaux conséquents. A l'instar de Valorem, un producteur d'énergies vertes qui, en deux temps et à un an d'intervalle, a engrangé globalement 26,5 millions d'euros souscrits par Crédit Agricole Private Equity, avec le concours d'Avenir Entreprises et de Grand Sud-Ouest Capital. Sa seconde levée de fonds bouclée à 16 millions d'euros, début septembre, va financer la construction de ses propres parcs éoliens pour atteindre une puissance globale de plus de 100 MW à partir de

2010. Quant au tout dernier investissement de Capenergie, il a profité à hauteur de 4 millions d'euros à Urbasolar, spécialisée dans les centrales photovoltaïques intégrées aux toitures industrielles. Créée en 2006 à Montpellier, cette start-up est déjà rentable avec un chiffre d'affaires qui devrait exploser de 3 millions d'euros en 2007 à 20 millions en 2008. « Ce fort développement s'explique par le fait qu'elle exploite une technologie existante sur laquelle on a du recul », souligne Serge Savasta, qui ajoute. « Quand on financera des projets technologiques de rupture, comme les couches minces en solaire ou les biocarburants de deuxième génération, on se trouvera confronté à une vraie problématique de risque dans les énergies renouvelables. »

Cependant, pour l'un des pionniers du secteur, Truffle Capital, qui s'appelait d'ailleurs Truffle Venture il y a encore un an, coexistent dès à présent les deux volets : risque et développement, dans sa dizaine de participations dans le domaine de l'énergie, un portefeuille qui représente une centaine de brevets. « On investit dans une nouvelle technologie sur un marché porteur et on la mûrit toujours avec un "build-up" industriel qui est connexe à cette technologie », explique Jean-François Fourt, « general partner

energy » de Truffle Capital. Et le vent tourne très vite. Il y a deux mois, l'investisseur apportait 1,5 million d'euros à la société 2-B Energy, qui développe une technologie de rupture dans l'éolien offshore. Une seconde levée de fonds de 40 millions d'euros est déjà dans les tuyaux pour financer la réalisation d'un prototype.

Dans la même veine, la dernière prise de participation d'XAnge Private Equity dans le secteur relève aussi du risque. Le mois dernier, l'investisseur a injecté 3 millions d'euros dans NovaWatt, un jeune producteur d'électricité qui ambitionne de construire un parc de production décentralisé de plusieurs centaines de mégawatts dans les prochaines années.

Preuve que le couple risque-développement entraîne très vite le financement du secteur vers des sommets. Selon les derniers chiffres de l'Afic, qui incluent le capital-risque et le capital-développement, 140 millions d'euros ont été engloutis en France dans les nouvelles énergies au premier semestre, soit dix fois plus que sur les six premiers mois de 2006. Et les levées des fonds spécialisés s'emballent. Le second FCPR de Demeter Partners, en cours de collecte, vise par exemple une enveloppe de 200 millions d'euros.

CHANTAL HOUZELLE